

Le Président

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'Environnement de l'Energie et de la Mer,
chargée des relations internationales sur le climat
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Colmar, le

- 8 AVR. 2016

Madame la Ministre,

Dans une lettre datée du 5 mars 2012, le Département du Haut Rhin faisait part au Ministère de l'Environnement de son attente quant au déstockage total des déchets potentiellement nocifs pour l'environnement se trouvant dans le site de stockage souterrain de Stocamine.

La remontée d'une partie de ces déchets, actuellement en cours, et votre engagement dans le retrait de plus de 93 % du mercure contenu dans ces déchets (votre courrier en date du 5 août 2014) montrent votre volonté d'avancer dans ce dossier et je vous en remercie.

D'après plusieurs spécialistes, le déstockage complet ne reviendrait cependant pas significativement plus cher que le déstockage partiel envisagé actuellement et qui va à l'encontre de l'arrêté préfectoral d'autorisation de ce site (n° 970157 du 3 février 1997) et de l'article 515-7 du code de l'environnement qui prévoit un retrait total des déchets à l'expiration de l'autorisation dans le cas du stockage de déchets en couches géologiques profondes.

En conséquence, je vous serais reconnaissant de bien vouloir reconsidérer votre position pour tendre vers le retrait de l'ensemble des déchets toujours présents dans ce site afin de pouvoir fermer définitivement cette installation sans impact pour les générations futures.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de mon respectueux dévouement.

Eric STRAUMANN
Député du Haut-Rhin

